

SYNTHÈSE

#02

février 2020

urbest

METZ EXPO
ÉVÉNEMENTS

LES
Cafés
DE
l'Aguram
délocalisé

MERCREDI
22
JANVIER 2020
18h - 19h



COMMUNICATION

À L'HEURE DES TRANSITIONS
énergétique, numérique, sociétale

*des territoires
malins ?*



L'Agence d'urbanisme d'agglomérations de Moselle a profité d'une tribune à Urbest, le salon des décideurs de l'espace public du Grand Est, pour parler des territoires malins. Quelle métamorphose des commerces de proximité ? Quels leviers pour consommer moins/mieux l'énergie sur nos territoires ? Quel potentiel pour les nouvelles solutions de mobilité et quelles expérimentations les collectivités peuvent-elles mettre en place autour de la data et des innovations numériques ? En bref, un véritable temps fort, riche en informations et en bons réflexes, autour des **transitions** et de la **#smartcity**.

Bruno Valdevit, président de l'agence et maire d'Ars-sur-Moselle, a introduit ce Café de l'AGURAM délocalisé : « Le numérique est partout autour de nous, comme une extension de nous-mêmes, et il se passe rarement une journée, peut-être même une heure, sans que nous n'ayons à la main un smartphone, une tablette ou un ordinateur sous les yeux. Les usagers s'emparent des outils à leur disposition pour faciliter leur quotidien, et sont parfois à l'origine de solutions innovantes. Les collectivités doivent aussi apporter des solutions malines (« smart ») pour anticiper et répondre aux besoins des habitants de leurs territoires et garder (ou reprendre) la main sur leurs données ».

Les chefs de projet de l'agence ont présenté **trois focus (commerce, énergie, mobilité)** avant une **table ronde sur les territoires malins**.



FIN MÉTAMORPHOSE DES COMMERCE DE PROXIMITÉ

par Damien Levé, chef de projet planification – projet urbain, AGURAM

TAUX DE VACANCE COMMERCIALE DES CENTRES-VILLES EN FRANCE



VOIR LE VERRE À MOITIÉ PLEIN

Implantation de grands centres commerciaux en périphérie des villes, montée en puissance de l'e-commerce, révolution digitale : les façons de consommer ont changé. **Les commerces de proximité sont les premiers impactés par ces transitions, mais sont-ils pour autant voués à disparaître ?**

Non, ils peuvent s'adapter, **miser sur la complémentarité** (le smartphone peut aussi

servir à scanner des produits pour les comparer, faire une précommande, utiliser une carte de fidélité, etc.). Le commerçant peut revoir son offre pour **répondre aux nouvelles attentes des consommateurs** (consommation engagée, rassurante, participative, produits « plaisirs », expériences client différenciantes, services spécialisés comme un magasin de fleurs ou de décoration qui propose des ateliers de confection à ses clients, etc.).

22 %

de cellules commerciales vides dans les centres-villes mosellans les plus fragiles

70 %

des consommateurs consultent leur mobile en phase d'achat dans un magasin

DES POLITIQUES PUBLIQUES POUR SOUTENIR LA NÉCESSAIRE MÉTAMORPHOSE

La collectivité peut aussi devenir un maillon important entre l'offre immobilière et la demande de nouveaux commerces, prêts à se (ré)implanter. Les leviers d'actions sont nombreux mais nécessitent une **bonne connaissance du tissu commercial**, rue par rue. Par exemple, engager une concertation avec les propriétaires ou même fusionner deux cellules et accueillir un commerce qui aurait besoin de plus de place.

La collectivité peut aussi soutenir les commerces existants par une **valorisation des espaces publics** sur-mesure (travail sur l'accessibilité ou le stationnement, aménagement des places et rues, etc.).

Et puis il y a les stratégies de recentrage des commerces, pour choisir d'intensifier certaines rues, mais aussi de laisser d'autres rues se transformer vers de l'artisanat, des professions libérales, du logement, etc. Il s'agit de redélimiter le parcours commerçant dans la ville et les contours du centre-ville attractif, pour **prioriser les nouvelles implantations** et **intensifier les linéaires commerçants**.



Concept store à Thionville



Nivellement du trottoir (intégré au traitement de l'espace public) pour rendre le commerce accessible / Morgat, Bretagne

L'OBSERVATION DE L'IMMOBILIER COMMERCIAL : LEVIER INCONTOURNABLE DE REDYNAMISATION

Pour répondre au besoin de connaissances fines du tissu commercial, étape indispensable avant d'engager des actions concrètes, l'AGURAM accompagne les collectivités avec un **nouvel outil** :

IM'OBSERVER. Une application web référence toutes les cellules commerciales et en particulier celles qui sont à vendre, louer ou à reprendre.

« Quels outils d'analyse pour comprendre ces mutations et mettre en place des stratégies de reconquête sur-mesure dans nos centres-villes ? »



IM'OBSERVER

APPLICATION WEB D'OBSERVATION & D'AIDE À LA DÉCISION



UNE SOLUTION POUR QUI ET POUR QUOI ?

- **le manager de centre-ville** ou le service commerce
 - ◆ proposer un catalogue de surfaces disponibles à ses prospects (entreprises, associations, etc.) ;
- **les élus**
 - ◆ suivre les évolutions du tissu commercial et orienter les décisions à l'instant-T ;
- **l'association des commerçants**
 - ◆ anticiper les départs et accompagner à la reprise des boutiques ;
- **les acteurs de l'immobilier**
 - ◆ diffuser encore plus largement leurs biens à vendre/ louer et suivre les évolutions du marché en temps réel ;
- **les porteurs de projets**
 - ◆ trouver plus rapidement une cellule répondant à leurs attentes.

PAR QUI ET COMMENT ?

L'AGURAM a imaginé IM'OBSERVER comme une **application mutualisée** au service de ses territoires membres. L'outil est conçu et développé par Makina Corpus.

Les caractéristiques des cellules sont collectées sur le terrain pour solidifier les bases de données. L'application, consultable sur tous les supports numériques, **recense l'ensemble des cellules et leurs caractéristiques** (secteur d'activité, informations techniques sur le local, surface et loyer, propriétaire et occupant, bail, etc.).

L'Agence d'urbanisme d'agglomérations de Moselle observe le territoire et ses pratiques, analyse et partage les enjeux de l'aménagement, accompagne la redynamisation des centres-villes.

QUELLES RÉFÉRENCES ?

L'application, **innovante et open-source**, a été sélectionnée par l'appel à manifestation d'intérêt Data City de la Banque des Territoires pour accompagner des projets d'open data appliqués aux centres-villes. La Communauté d'agglomération Portes de France-Thionville et la Ville de

Saint-Avold ont rejoint l'aventure, et d'autres collectivités mosellanes suivront peut-être dans la foulée. Les premiers travaux permettront ensuite à chacune d'entre elles d'accéder à cet outil et de comparer leur avancement dans un **réseau de villes utilisatrices**.

ET APRÈS ?

Prochaine étape : imaginer un panel d'extensions sur-mesure et enrichir les données incrémentées (observation des flux piétons devant les commerces, liens avec les zones commerciales périphériques, référencement des logements vacants aux étages, etc.).

Voilà une réponse maline, imaginée par des territoires malins, face à la transition commerciale à l'œuvre !

RÉUSSIR SA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE AU SERVICE DES HABITANTS

par Zouleikha Ben Yahia, chargée d'étude transition énergétique, AGURAM

L'urgence climatique est désormais visible partout : de l'autre côté du globe, en Australie, où une surface équivalente à une fois et demie la superficie de la Région Grand Est a brûlé ces derniers mois ; mais aussi ici, chez nous, où des records absolus de chaleur ont été battus en 2019.

À l'heure où les principales sources de réchauffement climatique sont les émissions de Gaz à effet de serre (GES) issues de la combustion des carburants et du fioul, **la transition énergétique**, plus ou moins avancée selon les territoires, **tente de répondre aux défis climatiques**. Elle limite aussi les impacts sur les ressources naturelles et permet de **faire diminuer le risque de précarité énergétique** (qui concerne les ménages ayant des difficultés à payer leur facture d'énergie/se chauffer). Le pouvoir d'achat et la qualité de vie des habitants des territoires sont bel et bien des enjeux centraux de la transition.

Les collectivités ont la responsabilité d'investissements structurants sur le plan énergétique mais aussi de la planification (spécialement à l'échelle régionale) et de l'animation (spécialement à l'échelle intercommunale) de la transition énergétique. **Alors quels leviers pour agir ? Quelles pistes d'actions et bonnes pratiques ? Quels outils au service des territoires pour réussir leur transition ?**

DES DISPOSITIFS DÉDIÉS, ENCOURAGÉS PAR L'ÉTAT

Le Plan climat air énergie territorial (PCAET) est un document fédérateur, qui porte sur toutes les activités et implique l'ensemble des acteurs du territoire. Obligatoire pour les intercommunalités de plus de 20 000 habitants et volontaire en deçà, à la fois stratégique et opérationnel (diagnostic, objectifs chiffrés, programme d'actions, dispositif de suivi et d'évaluation), c'est à travers lui qu'un EPCI se pose comme coordinateur de la transition énergétique sur son territoire.

Cas concrets

- ◇ le PCAET peut inciter le développement des mobilités douces : la Communauté de communes de la Houve et du Pays Boulageois a ainsi mis en place deux aires de covoiturage ;
- ◇ l'une des 43 actions du PCAET de Metz Métropole vise à déployer son réseau de chaleur urbain (alimenté par l'incinération de déchets ménagers et par une centrale biomasse) à travers toute la métropole (actuellement 44 000 logement équivalents F3 desservis avec un mix dont 67 % d'énergies renouvelables).

+ DE 8 MILLIONS D'HECTARES
brûlés ces derniers mois en Australie

39,7°C à Metz en été 2019
40,1°C à Nancy

2 OBJECTIFS POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

CONSOMMER MOINS D'ÉNERGIE
(en particulier les énergies fossiles)

**PRODUIRE PLUS D'ÉNERGIES
RENOUVELABLES ET LOCALES**

575 000 ménages en vulnérabilité énergétique
dans le Grand Est et 1 français sur 10

138 €/MOIS (ou 8 % des revenus) c'est ce que
ces ménages dépensent en moyenne pour leur
chauffage/eau chaude

La démarche d'Écologie industrielle et territoriale (EIT) est un levier de l'économie circulaire pour mobiliser les acteurs de terrain sur un territoire (industries, zones d'activités). Elle se concrétise notamment par la mise en commun de ressources en vue de les économiser/d'en améliorer la productivité (partage d'infrastructures, d'équipements, de services, de matières, etc.).

La labellisation Cit'ergie constitue une reconnaissance européenne de l'exercice des compétences par les collectivités. Un financement vient récompenser les actions et leurs résultats (rénovation des équipements publics comme les piscines, exemplarité des collectivités, etc.).

Le Schéma directeur des énergies est une étude prospective qui prend en compte la consommation, la production et la distribution pour établir un portrait énergétique d'un territoire et en maîtriser les évolutions. Il se veut un véritable outil de connaissance et d'aide à la décision pour les élus et services.



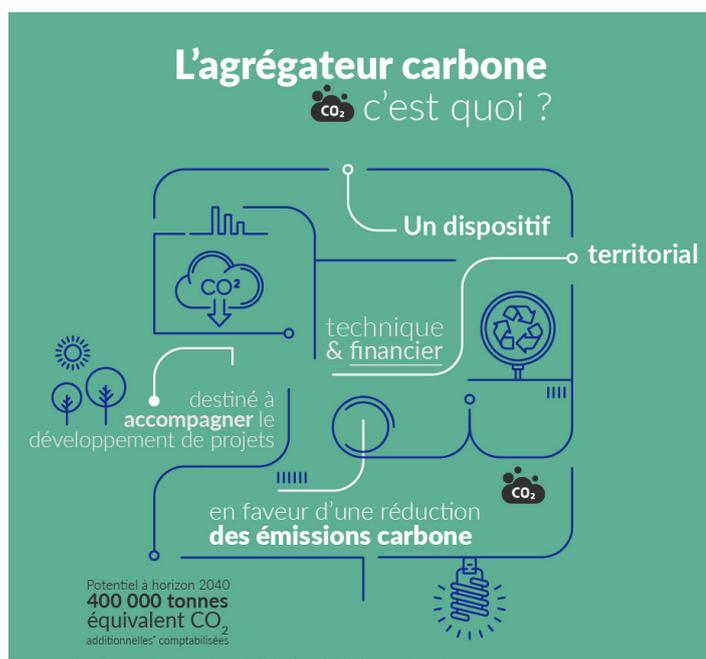
UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DE L'ÉNERGIE DANS LES OUTILS DE PLANIFICATION DES POLITIQUES SECTORIELLES

Les **documents d'aménagement du territoire** (SCoT, PLUi et plus précisément PADD, PLH, PDU) **s'adaptent et contribuent de plus en plus à insuffler la transition énergétique** dans la vie des concitoyens. C'est aux élus de s'en emparer pour mettre en place des actions concrètes.

Exemples

- ◇ le PLH de la Communauté d'agglomération du Val de Fensch intègre un budget pour lutter contre la précarité énergétique dans le parc privé, en lien avec une Opah, et un programme Habiter mieux (Anah) ;
- ◇ l'une des 40 actions du PDU de Metz Métropole vise à doubler l'offre de pistes cyclables (passer de 0,33 mètre linéaire/habitant à 0,75 avant 2030) ;
- ◇ les PLU permettent d'inscrire le raccordement des nouvelles constructions aux abords du réseau de chauffage urbain.

DES TERRITOIRES INNOVANTS POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



www.agglo-larochelle.fr

L'agglomération de La Rochelle (28 communes, 170 000 habitants) ambitionne de devenir le 1^{er} territoire urbain littoral à zéro carbone d'ici 2040 grâce à son **agrégateur carbone** : un système d'échange local de crédits carbone ouvert aux citoyens, associations et entreprises. Lauréate de l'appel à projets Territoires d'innovation du Programme d'investissements d'avenir, la ville a bénéficié d'une enveloppe de 400 000 € pour financer l'ingénierie du projet.

Une plateforme de données relie les initiatives opérationnelles et permet de suivre les consommations du territoire. L'agglomération joue le rôle de tiers de confiance pour récupérer, rendre accessible et exploiter les données. Adossé à cette plateforme de données, l'agrégateur est un outil coopératif, permettant l'émission et la vente de crédits-carbone à l'échelle territoriale.

Ces dispositifs le montrent : être smart à l'heure de la transition énergétique c'est avant tout **mobiliser des outils existants** et **proposer des expérimentations** avec/grâce aux acteurs du territoire. L'AGURAM a démarré sa propre transition pour accompagner ses membres en recrutant une chargée d'étude transition énergétique.

EXPLORER LE POTENTIEL DES NOUVELLES SOLUTIONS DE MOBILITÉ

par Raphaël Honorez, chargé d'étude mobilités, AGURAM

Les nouvelles solutions de mobilités comprennent les **moyens de se déplacer innovants** (trottinettes et vélos en libre-service, services de covoiturage et d'autopartage, cars longue distance, etc.), mais aussi de **nouveaux services qui visent à améliorer la mobilité du quotidien** (Waze, OpenGO, Poly, Citiz, etc.).

Aujourd'hui, en France, très peu d'opérateurs publics sont en capacité de proposer sur une plateforme numérique unique l'ensemble de cette offre. Google, en revanche, oriente les internautes vers des itinéraires comprenant des nouvelles mobilités, sans hésiter à favoriser les entreprises qu'elle finance ou qui lui appartient.

La multiplication des nouveaux acteurs/services est une opportunité de revisiter notre rapport quotidien à la mobilité. **À quel point cette transition peut-elle influencer sur nos habitudes ? Quel intérêt pour les acteurs publics ? Comment généraliser l'usage de ces nouvelles mobilités ?**

6 % des français utilisent quotidiennement les services dédiés aux nouvelles mobilités

+ de 100 services de ce type sont référencés



1,1 nombre moyen de passager pour les trajets domicile-travail



1 voiture en autopartage en remplace jusqu'à 9



POTENTIELS ET ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DES NOUVELLES MOBILITÉS

Les résultats de l'Enquête déplacements grand territoire (EDGT), menée par l'AGURAM pour le SCoTAM, montrent **un potentiel important pour réduire la place de la voiture** (dans la métropole, 34 % des déplacements de moins de 3 km se font encore en voiture). Les chiffres montrent aussi **un engouement qui se développe pour les modes actifs**.



32 % des français prêts à renoncer à leur véhicule pour des mobilités partagées



20 % des moins de 25 ans n'ont pas le permis
26 % dans le SCoTAM

COLLECTIVITÉS : QUEL PROCESSUS ENGAGER POUR GÉNÉRALISER L'USAGE DES NOUVELLES MOBILITÉS ?

La 1^{ère} étape est la **co-construction et l'animation de la politique de mobilité, avec les acteurs privés proposant des solutions de nouvelles mobilités**, l'Autorité organisatrice de la mobilité (AOM) et les associations présentes sur le territoire. Un Schéma directeur d'écomobilité pourrait être mis en place. Des campagnes de promotion participent aux changements des habitudes des usagers.

avec un abonnement multimodal ou une consommation à la carte. La collectivité qui investit dans le développement de sa propre application, ou mise sur un partenaire en opendata, disposera de toutes les données générées par les moyens de transport. Une base de données qui apportera une connaissance fine des pratiques de déplacement et permettre d'améliorer les prochains plans mobilité.

La 3^e étape consiste à travailler sur **l'aménagement et les infrastructures** existantes et sur celles à inventer : voies de covoiturage réservées, zones à faibles émissions de polluants, péages positifs, stations d'autopartage et de covoiturage, stations en libre-service pour les micro-mobilités, etc.

La 2nd étape est **l'exploitation**, avec la mise en place d'une plateforme numérique (ou Maas pour Mobility as a service) hybride composée d'éléments digitaux (horaires de transport en commun, voitures en autopartage et en covoiturage disponibles) et d'infrastructures physiques (véhicules, routes, espaces dédiés au stationnement, gares, bornes de recharge électrique, etc.). Dans un contexte où la diversité des services de mobilité peut entraîner une plus grande complexité d'utilisation pour l'utilisateur, qui cherche la meilleure alternative pour effectuer son trajet de manière de plus en plus éco-responsable, ces plateformes simplifient l'expérience utilisateur. Elles incluent une pluralité de services de mobilité et différents niveaux de fonctionnalités allant de l'information, l'itinéraire, le paiement, la réservation. **La tarification regroupée** est l'aboutissement de la mobilité servicielle,

Exemples



Promotion du covoiturage



Trottinettes en libre-service



Mulhouse Alsace Agglomération teste une application Maas baptisée Compte mobilité depuis 2018, subventionnée par l'État et la Caisse des dépôts.



DES TERRITOIRES MALINS, DES TERRITOIRES SMART

Table ronde présidée par Marilyne Webert, vice-présidente de Metz Métropole, déléguée au développement numérique, maire de Pouilly ; avec Julien Vian, directeur général des services de la Communauté de communes du Pays-Haut Val d'Alzette; Philippe Hénaux, directeur de la mission attractivité numérique et écosystème des start-ups de Metz Métropole et Pascal Chevallot, chef de projet SI de l'AGURAM

Qu'elle soit prescrite par la collectivité avec l'aide de consortiums industriels ou qu'elle soit l'émanation des pépites du territoire, la ville intelligente n'est-elle pas plutôt le territoire malin de ses « citoyens intelligents » ? Qu'est-ce qu'un territoire malin à l'heure des transitions ? Pourquoi la gouvernance de la donnée doit-elle intéresser TOUS les territoires ? Comment mettre le citoyen au centre du projet de smart territoire et comment l'y intéresser ?

Le choix du mot « malin » dans le titre de notre temps fort n'est pas anodin, comme l'a souligné Marilyne Webert : « Il représente plus que la simple traduction du mot anglais "smart". Dans un monde où les territoires font face à la raréfaction des ressources financières publiques, il illustre la **nécessité de développer l'intelligence collective** et de travailler ensemble sur les réponses à apporter aux besoins des citoyens, des institutions, des entreprises, mais aussi aux transitions du monde qu'elles soient écologiques, énergétiques, économiques ou numériques.

Être malin, c'est inventer, innover, anticiper, optimiser, améliorer, faire preuve d'audace. Les transitions apportent leur lot de positif : le numérique est passé par là. Il permet d'entreprendre plus facilement et donne les outils de cette intelligence collective. **Faire réfléchir ensemble le public et le privé, le grand public et les professionnels c'est ce qui est malin et efficace** ! Nous ne devons pas considérer les nouvelles technologies comme des complexités mais comme des commodités, des opportunités ».



#SMARTCITY : KÉSAKO ?

La ville intelligente ambitionne d'améliorer la qualité de vie des citoyens à l'aide d'un écosystème de nouvelles technologies connecté aux usages, mais aussi par une meilleure utilisation des ressources naturelles et financières. Concrètement, elle peut concerner les infrastructures publiques (bâtiments, mobiliers urbains, domotique, etc.), les réseaux (eau, électricité, gaz, télécoms), les transports (TC, routes et voitures intelligentes, covoiturage, modes actifs, etc.), les e-services et e-administrations.

DES TERRITOIRES MALINS À L'HEURE DES TRANSITIONS

Pour Julien Vian, **un territoire intelligent est un territoire où il fait bon vivre**, et où la technologie n'est pas une fin en soi mais un moyen : « l'essentiel est donc dans le recueil des besoins, il faut aller interroger les citoyens, les remettre au cœur de l'écosystème ; la collectivité crée le cadre, ce sont ensuite les gens qui orientent les décisions ». La Communauté de communes Pays Haut Val d'Alzette (CCPHVA) est le 1^{er} territoire périurbain français à conclure un **partenariat d'innovation lié à un projet de territoire intelligent**. Le principe du projet Eclor repose sur la collecte et le traitement par la CCPHVA de données publiques anonymes par le biais de capteurs, mais aussi grâce aux habitants et aux entreprises (sous forme participative). Aujourd'hui, le projet prend la forme d'une **plateforme de traitement de la donnée**.

Demain, pour aller concrètement à la rencontre des citoyens, des scolaires et des étudiants, la CCPHVA va se doter d'un FabLab, d'un MediaLab au cœur de son pôle culturel, d'un portail opendata, et réalisera de la médiation numérique pour le public le plus éloigné de ces transformations, afin de ne laisser personne à l'écart de ce projet.

L'objectif pour l'intercommunalité est de coconstruire des solutions pour **améliorer/simplifier le cadre de vie**, mais aussi de réduire les problématiques du territoire et de son voisinage, tout en mettant **l'humain au cœur de l'écosystème** et en impliquant les usagers dans les choix du territoire. L'analyse des données collectées guidera les stratégies de la collectivité pour mieux préserver l'environnement, réduire

les budgets, amplifier les effets bénéfiques des décisions prises. Assainissement, éclairage public, mobilité, domotique, sécurité, consommation d'eau et d'électricité, gestion des déchets, commerce, qualité de l'air... tous les domaines de la vie publique sont concernés.

Philippe Hénaux préfère parler de "happy métropole" : « tout ce que l'on fait, c'est pour rendre les habitants heureux sur notre territoire ; une fois leurs besoins ciblés, notamment grâce aux données récoltées, notre ambition à Metz Métropole est de **favoriser les innovations** pour y répondre **en ouvrant un terrain de jeu aux startups et aux PME** sur le territoire de la métropole ; elles pourront ainsi se rencontrer, **expérimenter grandeur nature**, évaluer et généraliser leurs solutions ».



Les trois grands axes stratégiques qui se dégagent dans le projet de la métropole messine : celui des mobilités, pour permettre aux usagers de se déplacer de façon « maline » à l'intérieur du territoire ; celui de la sécurité, dans son acceptation la plus large, c'est-à-dire tout ce qui fait le confort de vie des citoyens ; et enfin l'axe énergétique, dont nous avons vu toute l'importance dans l'avant-dernier format express.

La smart city, c'est aussi la **démocratie participative et locale**. À Barcelone, par exemple, 60 % des projets de la ville viennent directement des citoyens grâce à une plateforme dédiée. La Ville de Metz a récemment remporté la 3^e place au classement national des villes vertes de France grâce à son innovant budget participatif écocitoyen (60 projets retenus pour une enveloppe de 540 000 €). À Lyon, on nourrit une carte collaborative et open source

pour enregistrer les pistes accidentées pour les cyclistes, etc. Les exemples se multiplient à toutes les échelles de territoires, du quartier au bassin de vie, et la ville au sens large pourrait bien être la meilleure échelle de l'expérience démocratique. Il s'agit donc aussi, désormais, de **redéfinir la smart city par et pour le citoyen**. L'avenir au smart citizen ?

POLITIQUES PUBLIQUES ET GOUVERNANCE DE LA DONNÉE AU CŒUR DU PROJET « SMART »

La gouvernance de la donnée, son pilotage et sa gestion au quotidien par les collectivités, apparaissent comme des éléments fondamentaux des politiques publiques. **Se doter d'une charte de la donnée et encourager à l'ouverture des données**, voilà des étapes pour rendre nos territoires toujours plus malins. Les agences d'urbanisme à l'origine du projet **Datagences***, ne s'y sont pas trompées puisqu'elles ont créé leur communauté il y a cinq ans, en s'appuyant sur un socle technique ouvert et un socle de données communes (opendata). En partageant des tableaux de bord et des rapports, elles sont, à leur échelle, un

maillon du territoire malin, au service du citoyen et des collectivités.

C'est par la mise en place d'espaces de confiance indispensables à la circulation de l'information que la collectivité peut maintenir sa souveraineté et son indépendance sur ses données. En prenant le rôle de **tiers de confiance**, elle peut initier une infrastructure sur-mesure, à la fois technique, contractuelle et économique, dans laquelle un acteur identifié peut accéder à la donnée et en fournir. Qui plus est, ce sera demain le cadre nécessaire à la passation de marchés publics et partenariats

d'innovation, dont la concrétisation passe par la fourniture de data fiable, sourcée et sécurisée. **Les collectivités ont tout intérêt à créer les conditions de ce partage et à savoir l'organiser** au bénéfice des territoires qu'elles administrent et de leurs habitants.

Parce qu'imaginer une ville intelligente au service de ses citoyens intelligents nécessite une (r)évolution des pratiques dans les collectivités, dans une logique transversale et basée sur la concertation, **le portage politique de tous ces projets est essentiel**.



REVIVEZ L'ÉVÈNEMENT

à travers le live vidéo sur

www.aguram.org

rubrique **PUBLICATIONS > ÉCONOMIE & ÉQUIPEMENTS**

ou avec le **#smartcity**

www.datagences.eu : un portail opendata multithématique de connaissance des territoires pour éclairer les élus et décideurs imaginé par l'Agape pour la Lorraine nord, l'AGURAM pour les agglomérations de Moselle, l'AURM pour la région mulhousienne, l'AUDC pour l'agglomération et le pays de Châlons-en-Champagne (Audc) et Scalen pour Nancy-Sud Lorraine

 Retrouvez toutes les publications de l'agence : www.aguram.org

   @agenceaguram

Directeur de la publication : Patricia GOUT

Rédaction : Pascal CHEVALLOT, Damien LEVE, Zouleikha BEN YAHIA, Raphaël HONOREZ et Fanny GEOFFROY

Réalisation graphique et cartographique : Atelier Graphique AGURAM

Crédit photographique : AGURAM

Date de parution : février 2020

AGURAM
AGENCE D'URBANISME
D'AGGLOMÉRATIONS DE MOSELLE

Immeuble Ecotech | 3 rue Marconi 57070 METZ |
tél. : 03 87 21 99 00 | contact@aguram.org |